



Solidaires, Unitaires et Démocratiques dans le Groupe BPCE
Section syndicale Caisse d'Épargne Ile-de-France
24 bd de l'Hôpital 75005 Paris
01 70 23 53 40 ou 01 44 76 09 77
Fax : 01 40 26 49 13
Site : www.sudbpce.com
Email : sudceidf@orange.fr



SUD BPCE



tous ensemble !

Infos CE du 28 mai 2014

- ✓ Information sur l'îlot Louvre
- ✓ Fraudes externes
- ✓ Médecine du travail
- ✓ Part Variable 2013
- ✓ Sous-effectif

✓ Information sur l'îlot Louvre

Stupéfaction ! Tout à fait incidemment, le DRHS a annoncé que nos 70 collègues travaillant aux 2ème et 3ème étages de la Rue Hérold cèderont la place aux salariés des fonctions supports de la BCP actuellement répartis entre l'îlot Louvre et le siège de la BCP dans le 8e arrondissement. L'opération pourrait intervenir mi-2015. Quel est donc l'intérêt pour la CEIDF ?

En attendant, la direction dit étudier toutes les solutions y compris celle d'une délocalisation sur Cergy. L'expropriation des services internes de la Caisse d'épargne se ferait sur la base du volontariat exprimé par le DRHS...

Si des bruits circulaient à propos d'un éventuel déménagement, nous étions loin de nous douter que ce serait au profit de la BCP. Décidemment, ce nouveau directoire a des idées mais pas forcément les meilleures. Les élus **Sud** reviendront sur cette question au prochain CE.

✓ Fraudes externes

Collecter, vendre de tout, tout le temps, toujours plus et dégager du PNB est une bataille quotidienne. Dans le même temps, les fraudes augmentent et l'inventivité des escrocs semble sans limite avec des conséquences considérables pour la CEIDF. A la demande des élus **Sud**, Erwan Bonnet, directeur des risques de la conformité et contrôles permanents, a exposé les répercussions de la fraude externe suite au mail du 25 mars qu'il a cosigné avec Gilles Lebrun.

La CEIDF est très exposée au même titre que la Bred et les Banques Populaires Rives de Paris aux agissements des nombreux réseaux mafieux en région Francilienne.

La CEIDF est exposée sur la monétique, les crédits habitat, la filière chèque et les virements externes pour un montant d'environ 6 M€ annuels. Mais ce chiffre ne reflète pas l'exposition réelle, chaque année la fraude brute est beaucoup plus importante. La CEIDF a réussi à la stabiliser en net grâce à un certain nombre de mesures et à la vigilance accrue de différents acteurs : réseau, DSB, Saccef, Natixis paiement.

Monétique

Cartes bleues falsifiées, achat de pistes magnétiques via internet avec captation de comptes. La fraude brute ressort à 7 M€ et à 2.2 M€ en net grâce à Natixis paiement qui arrête 5 M€ de fraude.

Filière chèques

Ouvertures de comptes dans plusieurs établissements et dépôts de chèques faux ou sans provisions. La perte moyenne par dossier est de 4 500 € avant la clôture de la relation pour un total annuel de 1 à 1.5 M€.

Crédits habitat

Demandes de prêts immobiliers effectuées sur la base de faux documents. Il y a deux ans, une fraude a porté sur 35 dossiers. Depuis, un processus mis en place avec la Saccef a permis d'arrêter 15 M€ de fraudes, soit 10 à 12 dossiers par mois.

Dans un délai très rapide, la CEIDF pourrait être en mesure de déjouer toute tentative de fraude dans ce domaine.

Virements externes

Le mouvement s'est considérablement accéléré depuis un an : vols d'adresses mails et demandes de virements externes par les escrocs. En avril dernier, la Fédération Bancaire Française a alerté la place sur l'augmentation significative de la fraude.

La CEIDF a connu 2 incidents significatifs pour des montants de 100.000 € et 310.000 €.

Aujourd'hui, le rythme est de 1 à 3 blocages par jour, ce qui nécessite une vigilance forte du réseau, de la DSB, de Natixis paiement.

C'est la CEIDF qui assume pécuniairement toutes les pertes liées à la fraude.

NB : sur cette question particulièrement sensible, Sud a décidé de ne pas communiquer sur les mesures précises prises par la CEIDF afin de déjouer les fraudes.

✓ Médecine du travail

C'est avec une satisfaction non dissimulée que les élus ont fait la connaissance du Dr Plantureux embauché en CDD pour pourvoir au remplacement du Dr Chevillard pendant ses congés.

Autre excellente nouvelle : le recrutement en CDI à temps plein du Dr Van Hove, qui remplace le Dr Bonnefoit parti de l'entreprise, et prendra ses fonctions au plus tard début septembre.

Parfait, mais insuffisant pour les élus *Sud* qui ont réclamé dès à présent l'embauche d'un troisième médecin pour que notre service médical fonctionne dans des conditions normales.

✓ Part Variable 2013

En avril, le DRHS nous livrait les montants moyens par classification de la T2 à la CM9. On constatait un écart abyssal entre les T2 percevant en moyenne 796 € et les CM9 percevant quant à eux 10 721 € en moyenne. En mai, nous obtenons un bilan plus détaillé par tranches.

PV égale à Zéro	6
Entre 0 et 500 €	171
Entre 500 et 1000 €	425
Entre 1000 et 1500 €	604
Entre 1500 et 2000 €	657
Entre 2000 et 2500 €	674
Entre 2500 et 3000 €	636
Entre 3000 et 3500 €	431
Entre 3500 et 4000 €	308
Entre 4000 et 4500 €	156
Entre 4500 et 5000 €	119
Entre 5000 et 5500 €	84
Entre 5500 et 6000 €	75
Entre 6000 et 6500 €	58
Entre 6500 et 7000 €	57
de 7000 € à plus	293
	4 754

4 754 collègues ont donc perçu une part variable. On le voit, les montants sont plutôt disparates.

Le complément de rémunération "motivant" tant vanté par nos dirigeants ne devient palpable que pour un nombre restreint de salariés.

Par pôle en moyenne :

- Pôle BDD : 2873 €
- Pôle BDR+ fonctions supports rattachées : 4084 €
- Pôle Présidence : 2814 €
- Pôle Ressources : 2596 €
- Pôle Finances et services bancaires : 2379 €.

Quatre salariés sur 10 ont une part variable inférieure ou égale à 2 000 €. Pire encore 6 collègues auraient démerité au point de ne pas percevoir du tout de part variable.

Le DRHS est incapable de fournir la moindre explication et s'étonne même qu'il y en ait si peu par rapport à d'autres Caisses. Quel cynisme !

Une bien belle affaire cette part variable, mais uniquement pour certains privilégiés.

✓ Sous-effectif à la CEIDF

Le directoire se vantait d'avoir terminé l'année 2013 au-delà du contrat de service sur les 5 DR. Au passage, il omettait de dire que durant les 9 premiers mois de l'année, les 4 DR ont subi un sous-effectif endémique.

L'embellie aura duré deux mois en tout et pour tout car, depuis janvier, les 5 DR sont de nouveau sous le contrat de service pour atteindre moins 96 ETP en avril.

Sud a interpellé le DRHS qui nous informe que le directoire a prévu :

- La mise en place de 36 CDD par rapport aux absences longues telles que les maternités répartis sur DR 75 : 6, DR 77/94 : 7, DR 78 : 7, DR 91/92 : 12, DR 93/95 : 4.
- Embauche de 10 conseillers commerciaux dont 5 sur la DR 75, 1 sur la DR 77/94, 4 sur la DR 93/95.
- Plan de recrutement de 10 conseillers pro dont on ne connaît pas la répartition.

La direction table également sur l'embauche de 40 alternants en septembre.

Malheureusement, ces mesures à la petite semaine risquent d'être notoirement insuffisantes. Les élus **Sud** y reviendront au prochain CE.